

Age moyen et ancienneté moyenne dans l'Institution par niveau et par sexe

Source : Ucanss - Données issues de la paie

Périmètre : Personnel convention collective sous contrat de travail à durée indéterminée (hors personnel des ARS), présent et rémunéré au 31/12/2022

		Age moyen			Ancienneté moyenne dans l'Institution		
		H	F	TOTAL	H	F	TOTAL
Employés et cadres	Niveau 1	.	54,50	54,50	.	25,25	25,25
	Niveau 2	.	62,50	62,50	.	27,00	27,00
	Niveau 3	38,82	39,63	39,50	7,43	7,00	7,07
	Niveau 4	47,39	47,29	47,30	19,07	19,92	19,77
	Niveau 5A	45,78	46,54	46,35	18,24	19,56	19,23
	Niveau 5B	47,31	47,37	47,36	19,84	20,66	20,45
	Niveau 6	44,53	45,41	45,12	16,75	18,39	17,86
	Niveau 7	48,51	48,11	48,26	21,64	21,82	21,75
	Niveau 8	48,44	48,67	48,58	19,91	21,68	21,00
	Niveau 9	50,00	51,26	50,77	22,70	24,22	23,63
	TOTAL	46,27	45,84	45,94	18,13	17,73	17,83
Informaticiens	IA						
	IB	53,13	54,67	53,55	23,75	19,00	22,45
	IIA	54,57	.	54,57	26,86	.	26,86
	IIB	48,20	.	48,20	22,40	.	22,40
	III	48,08	46,00	47,80	18,03	17,83	18,00
	IIVA	46,22	46,29	46,24	17,54	18,57	17,81
	IVB	45,41	49,49	46,65	16,27	22,54	18,17
	VA	44,52	47,40	45,40	12,95	15,74	13,80
	VB	44,90	50,12	46,52	11,86	13,59	12,39
	VI	48,57	47,86	48,37	15,13	14,84	15,05
	VII	48,06	48,33	48,13	13,74	14,51	13,96
	VIII	51,39	53,56	51,97	16,67	20,00	17,57
	IXA	52,48	55,83	53,17	19,52	26,33	20,93
	IXB	57,30	.	57,30	13,70	.	13,70
X	60,00	.	60,00	26,50	.	26,50	
	TOTAL	47,23	48,69	47,63	15,05	16,65	15,49
Ingénieurs-Conseils		56,92	53,67	55,11	33,75	28,60	30,89
Personnels sociaux, éducatifs et médicaux des établissements et des œuvres	1E						
	2E						
	3E						
	4E						
	5E						
	6E						
	7E						
	8E						
	9E						
	10E						
	11E						
	12E						
		TOTAL					
Agents de direction		51,16	47,99	49,66	22,06	20,77	21,44
Praticien Conseil							
TOTAL		46,67	45,96	46,16	17,72	17,76	17,75

Taux d'emploi de personnes handicapées

Source : Données issues des déclarations DOETH transmises à l'Ucanss - traitement UCANSS

Taux global	Données pas encore disponibles
-------------	--------------------------------

INDICATEURS RELATIFS AUX RECRUTEMENTS

Source : Ucanss - Données issues de la paie

Périmètre : Personnel convention collective sous contrat de travail à durée indéterminée (hors personnel des ARS), présent et rémunéré en 2022.

Méthodologie de dénombrement : Recrutements externes à l'institution et nouveaux recrutements dans l'organisme (concerne tout agent ayant déjà travaillé dans l'organisme et avec lequel un nouveau contrat est conclu)

Recrutements en CDI selon le niveau et le sexe

		CDI		
		H	F	TOTAL
Employés et cadres	Niveau 1			
	Niveau 2			
	Niveau 3	95	481	576
	Niveau 4	29	71	100
	Niveau 5A	15	22	37
	Niveau 5B	8	19	27
	Niveau 6	2	10	12
	Niveau 7	8	23	31
	Niveau 8	7	6	13
	Niveau 9	3	2	5
	TOTAL	167	634	801
Informaticiens	IA			
	IB			
	IIA			
	IIB			
	III	3		3
	IVA	5	2	7
	IVB	10	4	14
	VA	23	11	34
	VB	19	10	29
	VI	12	5	17
	VII	13	6	19
	VIII			
	IXA			
IXB	1		1	
X				
	TOTAL	86	38	124
Ingénieurs-Conseils				
Personnels sociaux, éducatifs et médicaux des établissements et des œuvres	1E			
	2E			
	3E			
	4E			
	5E			
	6E			
	7E			
	8E			
	9E			
	10E			
	11E			
	12E			
	TOTAL			
Agents de direction		2	1	3
Praticien Conseil				
TOTAL		255	673	928

Recrutements en CDI selon la famille professionnelle et le sexe

	CDI		
	H	F	TOTAL
Gestion des situations clients	76	412	488
Contrôle et maîtrise des risques externes	8	13	21
Promotion de l'offre de service	1	2	3
Intervention et développement social	.	1	1
Prévention des risques professionnels et sanitaires			
Offre de soins et prise en charge du handicap			
Régulation du système de soins			
Analyse et conseil juridique	18	45	63
Optimisation des processus	3	9	12
Gestion comptable et financière	6	10	16
Observation socio-économique	6	5	11
Gestion et développement des ressources humaines	3	39	42
Gestion des systèmes d'information	82	32	114
Information et communication	4	58	62
Assistance logistique	3	2	5
Gestion des moyens matériels	10	7	17
Management et pilotage	35	38	73
TOTAL	255	673	928

Recrutements - recours à l'intérim

Source : Caisse nationale

Montant des dépenses d'intérim	5 806 745 €
--------------------------------	-------------

INDICATEURS RELATIFS A LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Source : Ucanss - Données issues du tableau de bord de la formation professionnelle des organismes du Régime général de Sécurité sociale.

Taux d'accès des salariés à la formation professionnelle selon la classe d'âge

	Taux d'accès des salariés à la formation professionnelle (tous dispositifs confondus)
Moins de 26 ans	Données pas encore disponibles
De 26 à 44 ans	
De 45 à 54 ans	
55 ans et plus	
TOTAL	

(* Note : le taux d'accès à la formation se calcule en rapportant le nombre de salariés (CDD+CDI) ayant bénéficié d'une formation au cours de l'année à l'effectif global (CDD+CDI) au 31/12/2022. De fait, si des salariés en CDD ont bénéficié de formations au cours de l'année et ne sont plus à l'effectif au 31 décembre, le numérateur devient plus élevé que le dénominateur, et le taux dépasse donc les 100 %. Une évolution sera apportée à cet indicateur l'année prochaine.

Taux d'accès des salariés à la formation professionnelle selon le sexe

	Taux d'accès des salariés à la formation professionnelle (tous dispositifs confondus)
Hommes	Données pas encore disponibles
Femmes	
TOTAL	

Politique de certification

Source : Ucanss - Données issues des résultats des jurys de formations certifiantes.

Les chiffres concernent les certifications délivrées par l'Ucanss du 1er janvier au 31 décembre de l'année, y compris celles délivrées en janvier aux candidats ayant passé leur examen en décembre de l'année précédente.

	Nombre de salariés certifiés dans le cadre de CQP institutionnels
Hommes	Données pas encore disponibles
Femmes	
TOTAL	

INDICATEURS RELATIFS A LA REMUNERATION

Taux de GVT positif - Calcul en masse

Source : Caisses nationales - Données issues de la paie

Périmètre : Personnel convention collective sous contrat de travail à durée indéterminée et déterminée (hors personnel des ARS), présent et rémunéré au 31/12/2022 et au 31/12/2021

Méthodologie de sélection : Les effectifs à prendre en compte sont les effectifs pour lesquels aucune interruption de contrat de travail n'a été observée entre le 31/12 d'une année N et le 31/12 de l'année de référence. Sur la base de ces personnels, le calcul du GVT positif vise à comparer, individuellement, les composantes pérennes de rémunération pour les agents qui n'ont pas changé d'organisme.

	G	V	T	GVT
Hommes	0,16%	0,05%	0,22%	0,43%
Femmes	0,39%	0,13%	0,54%	1,06%
TOTAL	0,55%	0,18%	0,76%	1,49%

Rémunérations moyennes et médianes annuelles brutes

Source : Ucanss - Données issues de la paie

Périmètre : Personnel convention collective sous contrat de travail à durée indéterminée et déterminée (hors personnel des ARS), présent et rémunéré en 2022

	Salaire moyen annuel brut	Salaire médian annuel brut
Hommes	46 063 €	41 768 €
Femmes	37 995 €	34 467 €
TOTAL	40 308 €	35 970 €

Taux d'évolution de la masse salariale

Source : Dires - Données issues de la paie

Périmètre : Personnel convention collective sous contrat de travail à durée indéterminée et déterminée (hors personnel des ARS), présent et rémunéré en 2022 et/ou en 2021

Masse salariale 2020	595 272 086 €
Masse salariale 2021	603 697 863 €
Taux d'évolution	1,42%

Taux d'évolution de la RMPP

Source : Ucanss - Données issues de la paie

2,72%

Taux d'exécution des dépenses de personnel sur FNGA

Source : Caisse nationale

99,30%

INDICATEURS RELATIFS AU TEMPS DE TRAVAIL

Pourcentage de salariés à temps partiel

Source : Ucanss - Données issues de la paie

Périmètre : Personnel convention collective sous contrat de travail à durée indéterminée (hors personnel des ARS), présent et rémunéré au 31/12/2022

	Effectifs travaillant à temps partiel	Effectifs travaillant à temps plein	% effectifs travaillant à temps partiel
Hommes	182	4114	4,42%
Femmes	1778	9012	19,73%
TOTAL	1960	13126	14,93%

Heures supplémentaires

Source : Caisse nationale

Montant du compte comptable	1 595 407 €
-----------------------------	-------------

Absences maladie rémunérées

Source : Caisse nationale

Taux d'absence maladie courte durée (moins de 8 jours)	0,72%	
Taux d'absence maladie de longue durée (plus de 30 jours)	3,09%	Inclus ALD
Taux d'absence maladie rémunérée total	4,69%	

Grèves

Source : Ucanss - Données déclaratives des organismes au travers de l'application disponible sur le portail de l'Ucanss

Nombre de journées individuelles non travaillées dans l'année pour fait de grève	6 692
--	-------